

La CCBA de Nogaro vote un budget 2020 prudent

Avec des charges similaires à celles de 2019



La CCBA de Nogaro vote un budget 2020 prudent

C'est le 30 juin que s'est tenue la réunion du conseil de la Communauté de communes du Bas-Armagnac (CCBA). Pour délibérer principalement sur le budget primitif 2020. Avec un retard dû à la crise du covid-19.

En commentant ce budget, Elisabeth Dupuy-Mitterrand, présidente, indique que l'estimation des recettes a été « prudente » et le volume des dépenses suffisamment étoffé pour éviter de multiples modification en cours d'exercice.

Section fonctionnement dépenses prévues

Le total s'établit à 4 548 000 euros (4 337 115 prévu en 2019 et 3 994 820 réalisés). Les dépenses imprévues sont provisionnées à 157 000 euros et un virement de 550 000 euros alimente la section investissement.

Charges à caractère général : 747 250 euros prévues (en 2019 750 270 prévues et 582 115 réalisées) - Les dépenses de fonctionnement prévues reproduisent « quasiment à l'identique » celles de 2019 ; sachant que certaines dépenses s'avéreront inférieures à celles de 2019 à cause de l'épidémie.

Charges de personnel : 1 411 500 prévues (en 2019 1 371 550 prévues et 1 326 788 réalisées) – Les chiffres de 2019 ont été légèrement majorés pour éviter des décisions modificatives pour pallier les absences et faire face au surcroît d'activité probable en matière d'enfance-jeunesse.

Contingents et participations obligatoires : 180 900 euros (en 2019 : 144 600 euros auxquels s'ajoutaient les contributions non indiquées au PETR Pays d'Armagnac, au Plan climat-air-énergie territorial et aux Étangs de l'Armagnac) – Contribution au SYMA (circuit de Nogaro) : 52 000 euros (58 500 en 2019) ; Gers numérique : 37 000 euros (35 000 en 2019) ; Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi) : 35 000 euros (idem en 2019).

Subventions de fonctionnement : 391 300 euros (en 2019 376 000 prévus et 365 350 réalisés) – Dont 131 800 euros à l'Office de tourisme (en 2019 128 000 prévus et réalisés) et 227 000 euros au Clan (en 2019 227 000 prévus et réalisés) ; à noter que ce dernier montant pourra évoluer.

Recettes de fonctionnement

Les taux des taxes locales n'augmentent pas, mais ils s'appliquent à des bases (données par l'État) qui sont en hausse. D'où une augmentation du produit total prévu de 23 597 euros à 1 430 140 euros.

En revanche, le produit de la Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et l'IFER (taxe sur les réseaux) baisse de 101 785 euros à 323 372 euros.

La Caisse d'allocations familiale (CAF) devrait apporter 300 000 euros (310 000 en 2019) au titre du contrat enfance-jeunesse. Et la contribution « enfance-jeunesse » des familles est inscrite pour 35 000 euros.

Section investissement dépenses

Le total des dépenses prévues est de 1 731 800 euros (en 2019 1 775 567 euros prévus et 1 218 949 réalisés) pour, notamment :

le programme voirie : 250 000 euros,

le multi-accueil et relais d'assistantes maternelles : 325 000 euros,

l'achat d'une pelle mécanique : 215 000 euros,

l'achat d'un minibus : 30 000 euros,

l'achat d'un véhicule électrique de service du Service public d'assainissement non collectif (SPANC) : 20 000 euros,

des fiches action de l'Office de tourisme : 28 000 euros.

Section investissement recettes

Les principales recettes sont, notamment, prévues pour :

la voirie : 11 600 euros

le bassin nordique de Nogaro : 72 000 euros,

la construction du pôle enfance-jeunesse au Houga : 118 500 euros,

les travaux du relais d'assistantes maternelles et du multi-accueil : 139 608 euros,

l'acquisition d'un minibus : 15 000 euros,

le remplacement d'un véhicule de service du Service public d'assainissement non collectif (SPANC) par un véhicule électrique,

l'accompagnement des fiches action de l'Office de tourisme.

Divers

Le fonds de soutien économique l'Occal, mis en place par la Région pour soutenir les entreprises, a été examiné lors de la réunion et fera l'objet d'un article spécifique.

Il en est de même pour le projet de création d'une résidence d'habitat réservée au jeunes, à Nogaro, pour 25 personnes, à loyer très bas.



Patrick Nalis (Laujuzan), Sébastien Doat (Salles-d'Armagnac) et Patrick Guichebarou (Caupenne-d'Armagnac)



Loïc Bombelli (directeur général de la CCBA), Elisabeth Dupuy-Mitterrand, Anne-Marie Saint-Pé (cadre de vie) et Josiane Hueso voirie



Bernard Hamel, Daniel Lafforgue, Maryse Martinot et Christine Campistron (représentants de Nogaro)